



**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École**  
**11 février 2025**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Lanaudière tenue le 11 février à 18h30] à l'école, au 4300 rue de Lanaudière à Montréal.

**PRÉSENTS :**

☐ Gabriel Goyette, membre parent (en ligne)

☐ Nancie Bouchard, enseignant (en ligne)

☐ Katalin Fulop, membre parent (en ligne)

☐ Maryse Chalifoux-Pressault, enseignante (en ligne)

☐ Anick Charbonneau, membre parent (en ligne)

☐ Samuel Pouliot, membre professionnel (en ligne)

☐ Amitis Mari – membre parent remplaçant (en ligne)

☐ Stéphanie Huard, membre sdg (en ligne)

☐ Amandine Gicquel, membre parent (en ligne)

**ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :**

Julie Guillemette – Direction (en présence)

**PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :**

aucun

**MEMBRES ABSENTS :**

☐ Amélie Lacroix, membre parent

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM**

La présidence, Gabriel Goyette, déclare la séance ouverte. Il est 18h35.

Présence de 10 personnes; le quorum est atteint.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Katalin Fulop que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-11/02/2025)

### ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

## 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 décembre 2024

IL EST PROPOSÉ par Gabriel Goyotte que le procès-verbal de la séance du 4 décembre 2024 soit approuvé avec dispense de lecture (ou non) et sans modifications.

Approuvée à l'unanimité (02-CE-11/02/2025)

### 3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

#### 3.1.1 Écrans

Suite à la dernière réunion, le sujet a été discuté à plusieurs reprises au sein du personnel. Les enseignants et le service de garde utilisent les écrans à des fins pédagogiques ou sous forme de récompenses. Ils se concertent font en sorte que ça ne soit pas redondant.

## 4. PAROLE AU PUBLIC

Aucune demande

## 5. Sujets nécessitant une décision

### 5.1. Approbation Grille-matières

Il n'y a pas de changements si l'on compare aux autres années. Du temps est accordé aux 4 arts (vs. 2 arts dans la plupart des écoles). Il y a moins d'éducation physique pour privilégier la danse. L'art dramatique est présenté aux élèves en bloc (par tranche d'âge). Les autres matières d'enseignement de base sont présentes dans la grille.

Amitis Mari propose , Approuvée à l'unanimité (03-CE-11/02/2025)

### 5.1.2 Approbation COSP

Concerne les 5-6 années : orientation carrière / choix d'école...etc.

Le contenu est obligatoire, mais pas évalué. Il y a des matières ciblées; les enseignants produisent ce qu'ils souhaitent enseigner et s'assurent qu'il n'y ait pas de redondance. Il y a 6 éléments dans les 3 catégories prescrites par le Ministère.

Katalin Fulop propose , Approuvée à l'unanimité (04-CE-11/02/2025)

## **6. Suivi sur le budget**

### **6.1. Coupure de deux mesures ministérielles**

#### **1. 15061 – Réussite éducative des autochtones et réconciliation**

Dû à la coupure budgétaire ministériel, le projet de Mr. Louis Laroche de 4000\$ est suspendu.

#### **2. 15023 – Projet interculturel**

Deux projets présentés par les enseignants de 1555\$ et 3000\$.

L'école va essayer de supporter financièrement le projet interculturel. En attente de validation d'ici mars-avril. La Fondation a moins d'argent et doit prioriser son budget.

### **6.1.2. Budget mesure 30810**

Permet d'équiper en matériel informatique des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) pendant tout leur primaire et secondaire. L'école a un budget de 1898\$ cette année ce qui permet l'achat d'outils informatiques pour un élève ayant une dyslexie-dysorthographe.

## **7. Sorties éducatives (approbation)**

Voir descriptif de l'horaire de l'échange scolaire avec l'école de Vancouver (Mr. Louis Laroche). Le voyage avait déjà été approuvé.

Les activités sont couvertes par des levées de fonds. L'école prend en charge l'autobus (STM).

Les frais de billets d'avion sont couverts par l'organisme qui supporte l'initiative.

## **8. Points d'information/rapports**

### **8.1. Direction**

#### **8.1.1. PVER**

Projet éducatif de l'école - il y a 2 comités de travail :

1. Mettre en place code de correction commun pour l'écriture (1-6 e années). La première rencontre a déjà eu lieu.
2. Création d'une trousse pour les maternelles à emporter à la maison pour travailler le langage sous format ludique.
3. Éventuel projet en écriture pour la régularité orthographique en continuum 1-6<sup>e</sup> années.

#### **8.1.2. Mural**

L'initiative a été mise en place dans le cadre des projets ministériels « Culture à l'école », avec le support d'un artiste invité pour les 4-6<sup>e</sup> années. Le mural sera disposée dans la cage d'escalier.

#### 8.1.3. Finissants

Les comités des finissants ont été formés : 1 comité parents et 1 comité élèves. Les attentes ont été revue à la baisse, à la hauteur d'une école primaire selon les horaires de l'école, incluant un album souvenir

#### 8.1.4. Certificats mars

L'objectif est de mettre l'emphase sur les valeurs et les codes de vie de l'école en récompensant et en reconnaissant avec un certificat des élèves qui ont été des rôles modèles :

- Décembre : sécurité et respect
- Mars : persévérance et collaboration
- Juin : amélioration et dépassement de soi

#### 8.2. Personnel enseignant

Pas de points

#### 8.3. Service de garde

La situation est meilleure par rapport au manque de personnel notifié lors de la dernière réunion. Il y a eu des remplaçants au retour des vacances.

Suite au sondage, le service de garde ne sera pas assuré durant la semaine de relâche à cause du nombre de participants peu élevé (le service de garde doit pouvoir s'autofinancer).

#### 8.4. Représentant du comité de parents (s'il y a lieu)

Il y a eu une rencontre fin janvier; cependant, le procès-verbal n'est pas encore disponible. A voir pour la prochaine séance.

#### 9. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19h05.

Présidence

Direction d'établissement